

Délibérations du 14/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de VILLEGOUIN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de VILLEGOUIN, sous la présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 11, Présents: 11, Votants : 11, Absents:0,

Date de convocation: le 26/02/2024.

Présents: M.BRUNET Michel, M.BERNIER Gilles, M.THIBAUT Patrick, M.PINAULT Jean,

Mme KULICH Laëtitia, M. GORSKI William M. BRUNET Steven, M. DUMOT Julien,

Mme BIAUNIER Béatrice, M.MONTIER Philippe, M. BERNIER Olivier.

M. BERNIER Gilles a été élu secrétaire de séance.

1- Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal du 30 novembre 2023 et du 4 janvier 2024.

Après lecture par Monsieur le Maire, les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 30 novembre 2023 et du 4 janvier sont approuvés à l'unanimité.

2-DÉLIBÉRATION PONCTUELLE PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-2° DU CGFP)

Le conseil municipal;

VU le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir l'entretien des espaces verts;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

la création à compter du 02/04/2024 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'agent technique relevant de la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 24 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de six mois, allant du 02/04/2024 au 30/09/2024 inclus.

Il devra justifier d'une expérience professionnelle.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majoré 366 correspondant à l'indice brut 367 du grade de recrutement d'adjoint technique.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

3- VALIDATION DES NOMS DE VOIES DE LA COMMUNE (ADRESSAGE)

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir l'adressage de la commune (dénomination des voies). En effet, une meilleure identification des lieux-dits et des maisons faciliterait à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons en tous genres.

En particulier, Monsieur le Maire explique que cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation de 100% des foyers ou locaux professionnels et facilitant ainsi la commercialisation des prises.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la dénomination des voies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la liste des voies de la commune ci-dessous :

Num Voie	Libellé voie	Ville	ID parcelle	X	Y
4	ARCIoux	VILLEGOUIN	3602430000F0195	Station d'épuration	
1	BORDEBURE	VILLEGOUIN	3602430000B0584		
1	CEREZ	VILLEGOUIN	3602430000F0857		
6	CHATEAU GAILLARD	VILLEGOUIN	3602430000F0517		
1	CHEMIN DE L'ETANG	VILLEGOUIN	3624300000E0908		
1	JAPPELOUP	VILLEGOUIN	3602430000D0018		
2	JAPPELOUP	VILLEGOUIN	3602430000B0327		

	2	LA BACTIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0601
BIS	2	LA BACTIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0602
	1	LA BERTAUDRIE	VILLEGOUIN	3602430000E0333
	1	LA BLAIDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0409
	3	LA BLAIDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0405
	1	LA BONNELLE	VILLEGOUIN	3602430000A0366
	1	LA BASSE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0282
	2	LA BASSE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0279
	3	LA BASSE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0283
	2	LA HAUTE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0255
	4	LA HAUTE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0255
	5	LA HAUTE BOUGAUDIERE	VILLEGOUIN	3602430000B0272
	10	LA BOUSSARDERIE	VILLEGOUIN	3602430000D0058
	2	LA CHAISE	VILLEGOUIN	3602430000A0565
	1	LA CROIX DE LA BARRE	VILLEGOUIN	3602430000D0580
	1	LA DEMINERIE	VILLEGOUIN	3602430000E0812
	3	LA DEMINERIE	VILLEGOUIN	3602430000E0813
	1	LA JACQUELINIERE	VILLEGOUIN	3602430000E0558
	2	LA JACQUELINIERE	VILLEGOUIN	3602430000E0570
	3	LA JACQUELINIERE	VILLEGOUIN	3602430000D0087
	4	LA JACQUELINIERE	VILLEGOUIN	3602430000E0572
	2	LA LOGE	VILLEGOUIN	3602430000B0489
	4	LA LOGE	VILLEGOUIN	3602430000B0490
	1	LA LOGE BASSET	VILLEGOUIN	3602430000F0725
1 BIS		LA MESSINIERE	VILLEGOUIN	ANTENNE
	1	LA MICHELLERIE	VILLEGOUIN	3602430000A0017
	1	LA MIRVAUDERIE	VILLEGOUIN	3602430000A0748
	3	LA MIRVAUDERIE	VILLEGOUIN	3602430000A0748
	2	LA PRESLE	VILLEGOUIN	3602430000F0131
	4	LA PRESLE	VILLEGOUIN	3602430000F0133
	1	LE DOMAINE NEUF	VILLEGOUIN	3602430000A0060
	1	LE MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0585
	3	LE MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0889
	5	LE MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0588
	7	LE MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0590
	9	LE MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0820
	1	LE MOULIN DE BRETEAU	VILLEGOUIN	3602430000F0551
	2	LE MOULIN DU MEE	VILLEGOUIN	3602430000E0622
	2	LE MOULIN NEUF	VILLEGOUIN	3602430000F0168
	1	LE MOURIER	VILLEGOUIN	3602430000C0421
	2	LES BLORDIERS	VILLEGOUIN	3602430000D0219
	7	LES BLORDIERS	VILLEGOUIN	3602430000D0196

526127,6418 2218350,442

1	LES CLAVIERES	VILLEGOUIN	3602430000E0253
1	LES REUILLES	VILLEGOUIN	3602430000B0310
4	MAUREGARD	VILLEGOUIN	3602430000E0146
10	MAUREGARD	VILLEGOUIN	3602430000E0164
3	PLACE DE LA MAIRIE	VILLEGOUIN	3602430000AB0046
6	PLACE DE LA MAIRIE	VILLEGOUIN	3602430000AB0098
2	PLACE DE VERDUN	VILLEGOUIN	3602430000AB0127
3	PLACE DE VERDUN	VILLEGOUIN	3602430000AB0047
1	PLACE DU VALORIA	VILLEGOUIN	3602430000AB0123
3	PLACE DU VALORIA	VILLEGOUIN	3602430000AB0105
5	ROUTE DE BUZANCAIS	VILLEGOUIN	3602430000E0724
18	ROUTE DE BUZANCAIS	VILLEGOUIN	3602430000E0868
24	ROUTE DE BUZANCAIS	VILLEGOUIN	3602430000F0061
26	ROUTE DE BUZANCAIS	VILLEGOUIN	3602430000F0061
32	ROUTE DE BUZANCAIS	VILLEGOUIN	3602430000F0115
1	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000AB0052
3	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000AB0052
4	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000AB0113
5	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000AB0053
7	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000E0736
10	ROUTE DE PALLUAU	VILLEGOUIN	3602430000AB0138
1	ROUTE DE PELLEVOISIN	VILLEGOUIN	3602430000AB0010
2	ROUTE DE PELLEVOISIN	VILLEGOUIN	3602430000AB0015
10	ROUTE DE PELLEVOISIN	VILLEGOUIN	3602430000E0659
4	RUE DE L AVENIR	VILLEGOUIN	3602430000E0940
5	RUE DE L AVENIR	VILLEGOUIN	3602430000E0942
7	RUE DE L AVENIR	VILLEGOUIN	3602430000E0941
2	RUE DE L EGLISE	VILLEGOUIN	3602430000AB0046
9	RUE DE L EGLISE	VILLEGOUIN	3602430000AB0043
11	RUE DU 8 MAI 1945	VILLEGOUIN	3602430000AB0083
17	RUE DU 8 MAI 1945	VILLEGOUIN	3602430000AB0092
2	RUE DU MOULIN NEUF	VILLEGOUIN	3602430000AB0029
3	RUE DU MOULIN NEUF	VILLEGOUIN	3602430000AB0015
6	RUE DU MOULIN NEUF	VILLEGOUIN	3602430000AB0118
4	RUE GRANDE	VILLEGOUIN	3602430000AB0127
1	TOUCHENOIRE	VILLEGOUIN	3602430000F0426
1	VAUVERT	VILLEGOUIN	3602430000A0395
6	VAUVERT	VILLEGOUIN	3602430000A0375

Local comité des fêtes
Petit Valoria

526799,7201 2218820.069

4- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE A L'AVANCEMENT DE GRADE.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024. Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois, le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} avril 2024.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 64.

ADOpte : à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus.

5- PRIX DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE.

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Palluau-sur-Indre fournit les repas pour les élèves de l'école de Villegouin et pour le personnel. Le tarif pour l'année 2023 était de 4.90€ par repas, la commune de Villegouin facturait 3.50€ par repas pour les familles.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune de Palluau ayant augmenté le tarif à 5.35 € par repas.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de répercuter l'augmentation et de passer le prix du repas à 3.60€ pour les élèves scolarisés à VILLEGOUIN, à partir du 1^{er} avril 2024.

6- REHABILITATION DE L'IMEUBLE LE BERRY : MISSION SPS, CONTROLE TECHNIQUE ET ETUDE DE SOLS.

Après en avoir délibéré, compte tenu des propositions reçues, le conseil municipal approuve à l'unanimité les devis de SOCOTEC pour la mission SPS pour 3000€HT et pour le contrôle technique pour 3350€HT et le devis de EG SOL pour l'étude des sols pour 1674€HT, et autorise Monsieur le Maire à signer ces devis.
